

# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 juin 2025

Excusée : Marie-Françoise FILLEUL ayant donné procuration à Didier VANDERF.  
Secrétaire de séance : Delphine GIBON.

La séance est ouverte à 20h30.

## **1 – Proposition de numérotage des lots du nouveau lotissement de Bellevue**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'afin de mettre en conformité l'adressage du nouveau lotissement de Bellevue, il y a lieu d'attribuer un numéro à chacun des lots.

Il propose de les numéroté dans la continuité des adresses existantes soit :

N° 5 Lotissement Bellevue : Lot 7

N° 6 Lotissement Bellevue : Lot 6

N° 7 Lotissement Bellevue : Lot 5

N° 8 Lotissement Bellevue : Lot 4

N° 9 Lotissement Bellevue : Lot 3

N° 10 Lotissement Bellevue : Lot 2

N° 11 Lotissement Bellevue : Lot 1

Le conseil municipal approuve ce numérotage.

## **2 – Numérotage d'un terrain**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la délivrance d'un permis de construire d'une maison sur les parcelles B 915 et B 1643, il y a lieu d'attribuer un numéro à cette future construction afin de mettre en conformité l'adressage. Il propose le numéro 8 Bis rattaché à la parcelle B 915.

Le conseil municipal approuve ce numérotage.

## **3 - Demande de subvention**

Le collège « François Mitterrand » de Montbron a organisé un séjour dans les Alpes du 19 au 23 mai. Mr FOUCAUD et Mme HAZENDONK sollicitent l'attribution d'une subvention pour leur fille Julie FOUCAUD qui a participé à ce voyage. Le Conseil Municipal décide d'octroyer la somme de 100 € à la famille, Mme HAZENDONK n'ayant pas pris part au vote.

## **4 - Compte-rendu d'une décision du Maire**

DDM 2025-09 - Acceptation d'une indemnité d'assurance d'un montant de 44 782,28 € suite au sinistre « incendie du préau de l'ancienne école » et subrogation conventionnelle de la Mutuelle de Poitiers Assurances à hauteur du règlement de 3 649,42 € correspondant au découvert de vétusté, dans tous les droits et actions de la commune contre les tiers responsables des dommages causés au bien.

## **5 - Validation du Rapport Social Unique (RSU)**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le rapport social unique, qui compile les données relatives aux ressources humaines (emploi, formation, santé et sécurité au travail...), est établi chaque année au titre de l'année écoulée, puis transmis au CDG pour avis du Comité Social Territorial et approuvé par le conseil municipal. Le RSU de l'exercice 2023 ayant été transmis préalablement à la séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de l'approuver.

Le conseil valide.

## **6 - Présentation du projet de plantations**

Le projet de plantations du bourg est présenté au Conseil Municipal par Mme JHANJEE Laëtitia. Il consiste à planter bosquets, haies ou alignements d'essences endémiques, puis une partie verger sur les parcelles B 959 – B 961 et B 1410 situées au-dessus du bourg, dont l'acquisition a été faite en

2024. Les plantations seraient effectuées en décembre 2025. La CDC et le département financeraient le projet à hauteur de 20 et 80 %. Le CETEF intervient dans le cadre du programme de plantation "Nature et Transition" de la CDC La Rochefoucauld PP. Une convention devra être signée avec la CDC. Une entreprise extérieure se chargera de creuser les trous à la minipelle, ou de labourer et aussi de pailler et protéger les arbres. La DREAL et Natura 2000 doivent encore émettre leur avis quant au projet.

Les réunions du comité de pilotage prévues cet été sont reportées à septembre, date à laquelle nous saurons si les crédits nécessaires à la subvention départementale seront reconduits, ce qui impactera ce projet.

Le CM donne son accord de principe pour ce projet à condition que les subventions départementales soient bien reconduites et autorise donc le CETEF à demander les devis nécessaires.

## 7- Questions diverses

Relocation du logement à côté du restaurant.

La séance est levée à 22h00.

Le Maire,  
Denis DONNARY

